



FORMATIONS ACCOMPAGNEMENTS GROUPES DE TRAVAIL

2018

Secteur sanitaire Et médico-social

Gestion des risques

Qualité

DPC

Expérience patient

EPP

Travail en équipe



semble des parcours et accompagnements du Sanitaire et
te.fr | Nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr OU 02



Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux
pour l'Amélioration des Pratiques et organisations en santé

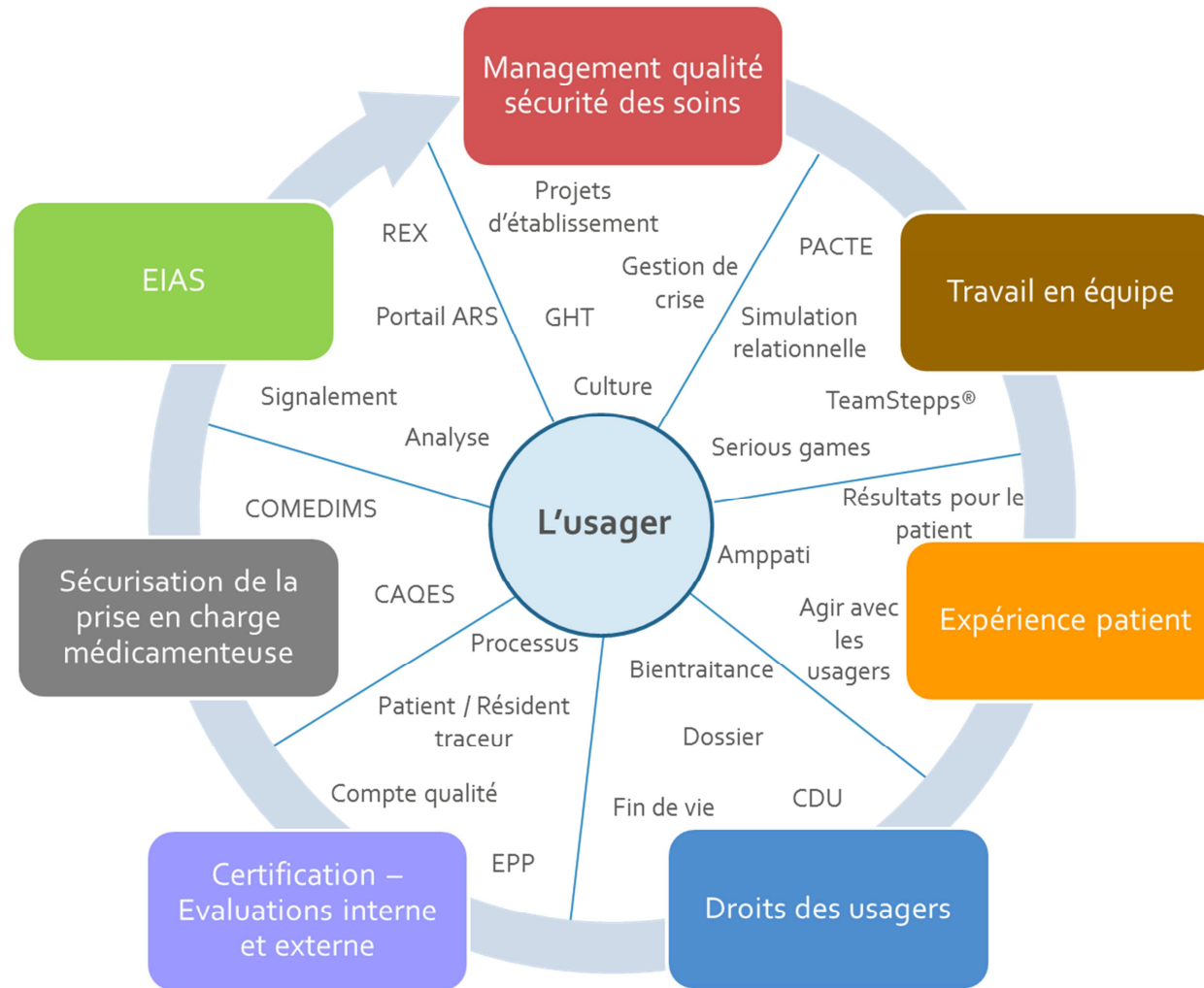


Activités Inter-établissements

Gouvernance

Coordination

Opérationnel



Notre programme de formations-actions

Le point fort : le partage d'expérience



S : Sanitaire - MS : Médico-Social - S+MS : Sanitaire + Médico-Social

Secteur	Parcours	Thématique	Durée	Dates 2018 à <u>Lyon ou Aubière</u>
TRAVAIL EN EQUIPE				
S+MS	P2	La gestion d'un projet en équipe	2 jours	J1 5 octobre et J2 9 novembre
S+MS	P2	Déployer les outils du travail en équipe	1 jour	29 novembre
MANAGEMENT QUALITE SECURITE DES SOINS				
S	P1	Les missions du coordonnateur de la gestion des risques <u>associés aux soins</u>	1 jour	25 janvier
MS	P5	Prévenir les risques pour améliorer la sécurité des usagers : la cartographie des risques	1 jour	5 juin
S		Les missions du coordonnateur de la gestion des risques <u>associés aux soins</u>	1 jour	13 juin à Aubière
S+MS		<u>Manager par la qualité-sécurité des soins</u>	4 jours	27 septembre – 9 octobre – 22 novembre – 6 décembre
S+MS	P2	Outils et méthodes managériaux pour l'amélioration de la sécurité des soins	1 jour	13 décembre
CERTIFICATION - EVALUATIONS INTERNE ET EXTERNE				
S	P1	Gestion des risques à priori : cartographie et visite de risque	1 jour	28 juin
SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE				
MS		Améliorer la sécurité de PEC médicamenteuse en EHPAD	1 jour	11 octobre
EXPERIENCE PATIENT/RESIDENT et PATIENT/RESIDENT PARTENAIRE				
S+MS	P1	Améliorer l'expérience du ou des résidents/patients : la méthode AmPPati	1 jour	7 juin
MS	P5	Prendre en compte la parole des usagers pour mieux les accompagner : méthodes Amppati et Résident traceur	1 jour	14 juin
DROITS ET PLACE DES USAGERS				
S+MS	P3/ P4	Droits des patients/résidents en fin de vie	1 jour	29 mai
S+MS	P3/ P4	Droits des usagers	1 jour	26 juin
MS		Dossier de la personne accueillie/accompagnée en Ets social ou médico-social	1 jour	2 octobre
EVENEMENTS INDESIRABLES ASSOCIES AUX SOINS (EIAS)				
S+MS		Améliorer le système de signalement des EIAS en interne et en externe	1 jour	16 octobre

Chaque formation peut être suivie de manière indépendante, cependant nous vous proposons **cinq parcours d'approfondissement** :

- P1 Parcours « Coordonnateur de la gestion des risques » niveau 1
- P2 Parcours « Coordonnateur de la gestion des risques » niveau 2
- P3 Parcours « Droits des usagers » Sanitaire
- P4 Parcours « Droits des usagers » Médico-Social
- P5 Parcours « Amélioration continue en médico-social

Vous pouvez vous inscrire depuis chaque page de formation ou de parcours :

⇒ [Accédez à l'ensemble de nos formations](#) ou ⇒ [au parcours d'approfondissement proposé](#)

Les formations se déroulent sur l'un de nos deux sites à Lyon ou à Clérmont-Ferrand (Aubière), comme indiqué sur le tableau.

Informations et inscription : www.ceppraal-sante.fr | contact@ceppraal-sante.fr | 04 72 11 54 60

Retrouvez l'ensemble des parcours et accompagnements du Sanitaire et Médico-Social en ligne : www.ceppraal-sante.fr | Nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr ou 04 72 11 54 60 Mise à jour : 11/05/2018

La gestion d'un projet en équipe

*Cette journée s'inscrit dans le parcours « **Coordonnateur des risques niveau 2** »
(Cycle de formation de 4 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)*

Objectifs :

- Savoir conduire un projet en équipe et animer une groupe projet afin d'atteindre l'objectif fixé.

Pédagogie :

La pédagogie repose sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en pratique au travers des cas des participants. De nombreux temps en sous-groupes favorisent l'apprentissage par le partage d'expérience.

Contenu :

- La mise en œuvre de la gestion d'un projet en équipe
 - Les stades de développement de l'équipe et les types de management

Atelier 1 :

- Les enjeux de la coopération

Atelier 2 :

- Monter un projet en équipe : les étapes clés

Atelier 3 :

- L'analyse de la problématique
 - Deux types d'approches de l'analyse de la problématique

Atelier 4:

- Fixer un objectif partagé et efficace

Atelier 5 :

- Définir son plan d'action
 - Réalisation de la fiche projet

Durée : 2 journées - 1 session

Date et horaires 2018 : vendredis 5 octobre et 9 novembre 2018

Groupe de 5 à 20 personnes

Public cible : Coordonnateurs de la gestion des risques ou faisant fonction, cadre de santé, responsable qualité, gestionnaire des risques. Tout professionnel en charge de projets qualité au sein de son ES ou EMS

Pré-requis : aucun

Formateurs :

Sophie Rosier, coach

Claire Chabloz, médecin

Prix

Adhérent :

→ 590 euros les 2 journées

→ 1 000 euros le parcours de 4 jours

Non adhérent :

→ 900 euros les 2 journées

→ 1 300 euros le parcours de 4 jours

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Déployer les outils du travail en équipe

*Cette journée s'inscrit dans le parcours « Coordonnateur des risques niveau 2 »
(Cycle de formation de 4 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)*

Objectifs :

- Connaître les dimensions du travail en équipe
- Connaître les compétences relationnelles nécessaires pour un bon fonctionnement en équipe et savoir les mettre en œuvre

Pédagogie :

Une approche active et dynamique avec un contenu théorique qui vient en soutien de temps d'ateliers en sous-groupes et de mises en situations. L'expérience des participants et les meilleures pratiques du groupe viendront faciliter l'apprentissage.

Contenu :

- Les dimensions du travail en équipe

Atelier : « Serious games »

Ce programme est adaptable, selon vos besoins

Durée : 1 journée - 1 session

Date 2018 : Jeudi 29 novembre 2018

Groupe de 5 à 20 personnes

Public cible : Cadres responsables de service, médecins coordonnateurs, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche qualité gestion des risques.

Pré-requis : aucun

Formateurs :

Pierre Achache, urgentiste

Thierry Quesnel, chirurgien

Cyrille Colin, médecin

Claire Chabloz, médecin

Prix

Adhérent :

→ 320 euros la journée

→ 1000 euros le parcours de 4 jours

Non adhérent :

→ 450 euros la journée

→ 1300 euros le parcours de 4 jours

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Prévenir les risques pour améliorer la sécurité des usagers : la cartographie des risques

P5 Cette journée s'inscrit dans le parcours « *Amélioration continue en secteur médico-social* »
(Cycle de formation de 4 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)

Objectifs :

- Connaître les principes et les enjeux de la gestion des risques
- Construire la cartographie des risques de son établissement
- Elaborer un plan de maîtrise des risques
- Utiliser la cartographie des risques comme outil de pilotage du management des risques

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances illustrée par des exemples concrets issus du terrain et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices.

Contenu :

Les principes et les enjeux de la gestion des risques

L'approche processus

Définition de la cartographie des risques

Les différentes étapes de réalisation de la cartographie des risques (identification des risques, analyse, évaluation, hiérarchisation, suivi)

Le plan de maîtrise des risques

Retours d'expérience

Ateliers : conception d'une cartographie des risques à partir d'exemples de risques identifiés

<p>Durée : 1 journée - 1 session</p> <p>Date et horaires 2018 : mardi 5 juin 2018</p> <p>Groupe de 5 à 20 personnes</p> <p>Public cible : Directeurs d'établissement / personnel d'encadrement (RAQ, CDS, méd. Co., pharmacien)</p> <p>Pré-requis : aucun</p>						
<p>Formateurs</p> <p>S. Matyjaszczyk, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins</p>						
<p>Prix</p> <table><tr><td>Adhérent :</td><td>Non adhérent :</td></tr><tr><td>→ 1250 euros le parcours de 5 jours</td><td>→ 1600 euros le parcours de 5 jours</td></tr><tr><td>→ 320 euros la journée</td><td>→ 450 euros la journée</td></tr></table>	Adhérent :	Non adhérent :	→ 1250 euros le parcours de 5 jours	→ 1600 euros le parcours de 5 jours	→ 320 euros la journée	→ 450 euros la journée
Adhérent :	Non adhérent :					
→ 1250 euros le parcours de 5 jours	→ 1600 euros le parcours de 5 jours					
→ 320 euros la journée	→ 450 euros la journée					

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Retrouvez l'ensemble des parcours et accompagnements du **S**anitaire et **M**édico-**S**ocial en ligne :
www.ceppraal-sante.fr | Nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr ou 04 72 11 54 60

Les missions du coordonnateur de la Gestion des risques associés aux soins

Objectifs :

- Connaître les missions du coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins en établissement de santé et son articulation avec les autres acteurs de gestion des risques
- Savoir mettre en place dans son établissement une organisation de la gestion des risques associés aux soins

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances. L'expérience des participants et les meilleures pratiques du groupe viendront faciliter l'apprentissage.

Contenu :

- Principes et pratique de l'organisation de la gestion des risques associés aux soins
- Retour d'expérience de coordonnateurs de la gestion des risques

Atelier :

- La fiche de poste du coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

Durée : 1 journée - 1 session

Date 2018 : Mercredi 13 juin 2018

Lieu : Aubière

Groupe de 5 à 20 personnes

Public ciblé : Coordonnateurs de la gestion des risques ou faisant fonction

Pré-requis : aucun

Formateurs

Dr Claire Chabloz – médecin

Mme Sandra Genevois – chargée de mission Qualité et Sécurité

Prix

Adhérent :

→ 320 euros la journée

Non adhérent :

→ 450 euros la journée

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Outils et méthodes managériaux pour l'amélioration de la sécurité des soins

*Cette journée s'inscrit dans le parcours « Coordonnateur des risques niveau 2 »
(Cycle de formation de 4 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)*

Objectifs :

- comprendre la notion de culture de sécurité
- connaître les outils de mesures de la culture de sécurité
- savoir réaliser une mesure de la culture de sécurité dans son établissement
- connaître et pouvoir utiliser dans son établissement un arbre décisionnel du niveau de responsabilité des professionnels impliqués dans un évènement indésirable.

Pédagogie :

Une approche active et dynamique avec un contenu théorique qui vient en soutien de temps d'ateliers en sous-groupes et de mises en situations. L'expérience des participants et les meilleures pratiques du groupe viendront faciliter l'apprentissage.

Contenu :

- La notion de culture de sécurité

Ateliers :

Les outils de mesures de la culture de sécurité

- **Atelier 1:** lire et interpréter une mesure, puis proposer un plan d'action

La culture équitable

- **Atelier 2:** utiliser un arbre de décision du niveau de responsabilité des professionnels impliqués dans un évènement indésirable

Demi-journée de partage d'expérience : échanges avec d'autres professionnels ayant suivi la formation lors d'une autre session ou en intra-établissement

Durée : 1 journée - 1 session

Date et horaires 2018 : Jeudi 13 décembre 2018

Groupe de 5 à 20 personnes

Public cible : Cadres responsables de service, médecins coordonnateurs, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche qualité gestion des risques.

Pré-requis : aucun

Formateurs

Philippe Michel, médecin
Claire Chabloz, médecin

Prix

Adhérent :

- 320 euros la journée
- 1000 euros le parcours de 4 jours

Non adhérent :

- 450 euros la journée
- 1300 euros le parcours de 4 jours

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

La gestion des risques a priori : cartographie et visite de risques

*Cette journée s'inscrit dans le parcours « Coordonnateur des risques niveau 1 »
(Cycle de formation de 4 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)*

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire de la gestion des risques.
- Savoir mettre en place dans son établissement une organisation qui réponde aux nouvelles exigences.
- Savoir conduire un projet de cartographie des risques et de visites de risques.

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances. L'expérience des participants et les meilleures pratiques du groupe viendront faciliter l'apprentissage.

Contenu :

- Les principes de la gestion des risques a priori versus a posteriori.
- La cartographie des risques.

Atelier 1 :

- Cartographie des risques

Atelier 2:

- Visite de risques

Durée : 1 journée - 1 session

Date 2018 : Jeudi 28 juin 2017

Groupe de 5 à 20 personnes

Public cible : Cadres responsables de service, médecins coordonnateurs, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche qualité gestion des risques.

Pré-requis : aucun

Formateur :

Marie Reine Mallaret, médecin

Claire Chabloz, médecin

Prix

Adhérent :

→ 320 euros la journée

→ 1500 euros le parcours de 6 jours

Non adhérent :

→ 450 euros la journée

→ 1800 euros le parcours de 6 jours

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Objectifs :

- Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques : le cadre réglementaire, la responsabilité des différents acteurs selon le type d'établissement, les exigences des tutelles.
- Identifier et renforcer ses connaissances des étapes indispensables pour garantir la sécurisation du circuit du médicament et le rôle des différents acteurs à chaque étape.
- Appréhender les outils d'évaluation du circuit du médicament et les techniques permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse.
- Contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse ainsi que dans la gestion des risques.

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. Cette approche active et dynamique vient en soutien de temps d'échanges et de mises en situations.

Contenu :

- **Les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD**
 - Démarche qualité en EHPAD : contexte général, convention tripartite, évaluations interne et externe, ANESM
 - Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse chez le sujet âgé
- **L'approche processus du circuit du médicament**
 - Référentiels juridiques
 - Description du processus
- **Les erreurs médicamenteuses**
 - Définitions, classifications des erreurs
 - Causes et barrières de protection
- **Mettre en œuvre une démarche de gestion des risques sur le médicament**
 - Démarche Qualité : définitions, PDCA, gestion documentaire
 - Gestion des risques : définitions, méthodes et outils, analyses a priori, analyses a posteriori
 - Outils spécifiques : Interdiag, conciliation médicamenteuse, CREX...
- **Les leviers pour améliorer la sécurité de la prise en charge en EHPAD**

Ateliers : cas pratiques à partir d'outils

Durée : 1 journée - 2 sessions

Dates 2018 : mardi 30 janvier et jeudi 11 octobre 2018

Groupe de 5 à 20 personnes

Public cible : Pharmaciens, médecins, cadres responsables de service, soignant, équipe qualité

Pré-requis : aucun

Formateurs

Blandine Vongkhoun, pharmacien

Prix

Adhérent :

→ 295 euros la journée

Non adhérent :

→ 450 euros la journée

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Améliorer l'expérience des résidents/patients : La méthode AmPPati

*Cette journée s'inscrit dans le parcours « Coordonnateur des risques niveau 1 »
(Cycle de formation de 6 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)*

Objectifs :

- Comprendre les dimensions de l'expérience patient/résident et sa place dans la qualité des soins
- Apprendre une méthode d'évaluation et d'amélioration de l'expérience patient/résident,
- Etre capable de mettre en œuvre dans son établissement la méthode AmPPati.

Pédagogie :

La méthode utilisée fait une large place aux échanges et au partage d'expérience. La mise en situation permet aux participants de s'approprier les concepts et les outils proposés.

Contenu :

- **Qu'est-ce que l'expérience patient ?**
- **Les principes**
- **La méthode AmPPati**
- **Retour d'expérience d'un établissement.**
- **La communication,**
- **L'écoute active, une attitude qui permet d'améliorer la qualité de l'écoute**
- **Les techniques de l'écoute active.**

Ateliers :

- jeux de rôle et mises en situation.
- **Demi-journée de partage d'expérience :** échanges avec d'autres professionnels ayant suivi la formation lors d'une autre session ou en intra-établissement

Durée : 1 journée - 1 session

Date et horaires 2018 : Jeudi 7 juin 2018

Groupe de 5 à 20 personnes

Public cible : Cadres responsables de service, médecins coordonnateurs, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche qualité gestion des risques.

Pré-requis : aucun

Formateurs :

Dr Claire Chabloz, médecin

Dr Lisette Bouvet-Burgat, psychologue

Mme Sylvie Massacrier directeur qualité

Mme Flora Bagouet, chargée de mission CEPBRAAL

Prix	Adhérent :	Non adhérent :
	→ 320 euros la journée → 1500 euros le parcours de 6 jours	→ 450 euros la journée → 1800 euros le parcours de 6 jours

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Prendre en compte la parole des usagers pour mieux les accompagner

P5 Cette journée s'inscrit dans le parcours « **Amélioration continue en secteur médico-social** »
(Cycle de formation de 4 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)

Objectifs :

- Comprendre les dimensions de l'expérience résident et sa place dans la qualité des soins
 - Savoir évaluer et améliorer l'expérience du résident
 - Savoir analyser le parcours du résident tout en prenant en compte son expérience

Pédagogie :

La méthode utilisée fait une large place aux échanges et au partage d'expérience. La mise en situation permet aux participants de s'approprier les concepts et les outils proposés.

Contenu :

- **Qu'est-ce que l'expérience patient/résident ?**
- **La méthode Amppati**
 - Les principes,
 - Les acteurs,
 - Les outils,
 - Retour d'expérience d'un établissement.
- **La méthode du Résident traceur**
 - Les principes,
 - Les acteurs,
 - Les outils,
 - Retour d'expérience d'un établissement.

Ateliers : jeux de rôle et mises en situation

Durée : 1 journée - 1 session

Date et horaires 2018 : Jeudi 14 juin 2018

Groupe de 5 à 20 personnes

Public cible : Directeurs d'établissement / personnel d'encadrement (RAQ, CDS, méd. Co., pharmacien)

Pré-requis : aucun

Formateurs

Claire Chabloz, médecin

Flora Bagouet, Chargée de mission

Elise Clairet, ingénieur qualité

A. Laure Lefrançois, cadre de santé

Prix	Adhérent :	Non adhérent :
	→ 1250 euros le parcours de 5 jours → 320 euros la journée	→ 1600 euros le parcours de 5 jours → 450 euros la journée

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Les droits des patients et résidents en fin de vie

P3 / P4 Cette journée s'inscrit dans les parcours « *Droits des usagers sanitaire* » et « *Droit des usagers médico-social* »

(Cycles de formation de 4 et 3 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)

Objectifs :

- Connaître les textes qui régissent les droits des patients en fin de vie.
- Connaître et savoir mettre en place des outils permettant de respecter les droits des patients en fin de vie en particulier en termes de :
 - Information
 - Directives anticipées
 - Personne de confiance

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices.

Contenu :

- **Les textes réglementaires et recommandations de bonnes pratiques encadrant les droits des patients en fin de vie.**
 - Les directives anticipées
 - La Personne de confiance
 - La décision collégiale
- **Comment aborder les directives anticipées avec un patient ?**
 - Cas cliniques apportés par les formateurs
 - Support vidéo
 - Cas cliniques apportés par les participants
- **Comment évaluer l'accès aux droits des patients dans sa structure ?**
 - Méthodologie
 - Exemple d'un audit sur la traçabilité des droits des patients

Durée : 1 journée - 1 session

Date et horaires 2018 : mardi 29 mai 2018

Groupe de 5 à 20 personnes

Public cible :

Tout professionnel des établissements sanitaires et médico-sociaux

Pré-requis : aucun

Formateurs

Elise Perceau, médecin

Murielle Ruer, infirmière

Prix

Adhérent :

- 1 000 euros le parcours de 4 jours Sanitaire
- 750 euros le parcours de 3 jours Médico-Social
- 320 euros la journée

Non adhérent :

- 1 300 euros le parcours de 4 jours Sanitaire
- 1100 euros le parcours de 3 jours Médico-Social
- 450 euros la journée

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Retrouvez l'ensemble des parcours et accompagnements du **Sanitaire** et **Médico-Social** en ligne :

www.ceppraal-sante.fr | Nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr ou 04 72 11 54 60

Les droits des usagers

P3 / P4 Cette journée s'inscrit dans les parcours « *Droits des usagers sanitaire* » et « *Droit des usagers médico-social* »

(Cycles de formation de 4 et 3 jours, pouvant être suivis en totalité ou partiellement)

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation en matière de droits des patients/résidents
- Analyser les responsabilités des professionnels
- Adopter des pratiques respectueuses de ces droits

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. La formation alterne apports théoriques, retours d'expérience et examens de cas pratiques.

Contenu :

- **L'environnement juridique des établissements de santé**
 - Bilan de la loi du 4 mars 2002
 - Loi santé du 26 janvier 2016 et décret du 1er juin 2016
 - Les facteurs à l'origine de l'évolution juridique des droits des patients
- **Les droits fondamentaux de la personne**
 - Le respect de la dignité et de la vie privée,
 - La liberté d'aller et venir,
 - La liberté religieuse,
 - Le libre choix,
 - La non-discrimination dans la prise en charge
- **Les droits et la responsabilité du patient**
 - Le droit à l'information
 - Le consentement, le droit de consentir ou de refuser les soins
 - L'accès au dossier médical
 - La personne de confiance
 - Le respect de la fin de vie
 - La bientraitance
- **Le secret professionnel et ses évolutions**
 - La confidentialité
 - Le secret professionnel partagé
 - La violation du secret professionnel
- **Les voies de recours des patients/résidents**
- **Le contrôle de la qualité et de la prise en charge**
 - La commission des usagers / le conseil de la vie social
 - La représentation des usagers dans le système de santé
 - Le droit à la réclamation

Ateliers : discussion autour de cas pratiques. Analyses de pratiques.

Durée : 1 journée - 1 session

Date et horaires 2018 : Mardi 24 avril 2018 – 9h-17h

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible :

Tout professionnel des établissements sanitaires et médico-sociaux : médecins, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, directeurs, responsable qualité

Pré-requis : aucun

Formateurs

Vanessa Vitte, juriste

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPBRAAL

Prix	Adhérent :	Non adhérent :
	→ 1 000 euros le parcours de 4 jours Sanitaire	→ 1 300 euros le parcours de 4 jours Sanitaire
	→ 700 euros le parcours de 3 jours Médico-Social	→ 1100 euros le parcours de 3 jours Médico-Social
	→ 320 euros la journée	→ 450 euros la journée

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Objectifs :

- Maîtriser les règles de gestion du dossier de la personne accueillie ou accompagnée afin d'être en conformité avec la réglementation.

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices.

Contenu :

- **Dossier du résident**
 - Stratégie Définition
 - Enjeux et finalités
- **Contenu du dossier**
 - Obligations réglementaires
 - Typologie du dossier (Dossier administratif, dossier médical, dossier de soins infirmiers, dossier individuel)
 - Recommandations ministérielles
- **Gestion du dossier**
 - Réglementation
 - Responsabilité des professionnels
 - Création, clôture et archivage du dossier
- **Accès au dossier médical**
 - Conditions et modalités d'accès
 - Délai de communication
- **Evaluation du dossier**
 - Référentiel d'évaluation

Atelier :

- Témoignages et Discussion autour d'un cas pratique

Durée : 1 journée - 1 session

Date et horaires 2018 : mardi 2 octobre 2018

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible :

Personnels des admissions, d'encadrement, soignants, médecins coordonnateurs, personnels référents droits des usagers

Pré-requis : aucun

Formateurs

Anne-Laure Lefrançois, cadre de santé

Prix

Adhérent :

→ 295 euros la journée

Non adhérent :

→ 450 euros la journée

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Retrouvez l'ensemble des parcours et accompagnements du **Sanitaire** et **Médico-Social** en ligne :

www.ceppraal-sante.fr | Nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr ou 04 72 11 54 60



Activités Intra-établissement

Nos formations et accompagnement intra-établissement répondent à un besoin spécifique formulé par les professionnels de l'établissement / structure.

La cellule de coordination du CEPPRAAL formule une **proposition d'intervention « sur mesure »** et assure la réalisation et le suivi de ce **programme personnalisé**.

Exemples de thématiques sanitaires et médico-sociales de l'année 2018

S : Sanitaire - MS : Médico-Social - S+MS : Sanitaire + Médico-Social	
TRAVAIL EN EQUIPE	
S+MS	Déployer les outils du travail en équipe
S	Etre votre facilitateur ... (programme PACTE)
S	Animer un CRM santé dans votre établissement
MANAGEMENT QUALITE SECURITE DES SOINS	
MS	Formaliser son projet d'établissement
S	Outils et méthodes managériaux pour l'amélioration de la sécurité des soins
S	Etre pilote de processus
CERTIFICATION ET EVALUATIONS INTERNE ET EXTERNE	
S+MS	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)
S+MS	Formaliser et faire vivre les démarches d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
MS	Formaliser son évaluation interne
S	Mettre en œuvre les évaluations par la méthode du patient traceur dans son établissement
S	Mettre en œuvre une démarche processus dans son établissement
MS	Accompagnement par un Equipier Mobile Qualité (EMQ)
S+MS	Prévention des erreurs d'identification du patient
S+MS	Prévenir les risques psychosociaux
SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE	
S	Améliorer la sécurité de PEC médicamenteuse en établissement de santé
MS	Améliorer la sécurité de PEC médicamenteuse en EHPAD
S+MS	Auditer la prise en charge médicamenteuse dans un établissement
S	Accompagner le COMEDIMS
EXPERIENCE PATIENT/RESIDENT et PATIENT/RESIDENT PARTENAIRE	
S+MS	Améliorer l'expérience du ou des résidents/patients : la méthode AmPPati
DROITS ET PLACE DES USAGERS	
S+MS	Les outils de la bientraitance
S+MS	Droits des patients en fin de vie
S	Faire vivre la commission des usagers
S+MS	Droits des usagers
MS	Dossier de la personne accueillie ou accompagnée dans les établissements sociaux ou médico-sociaux
EVENEMENTS INDESIRABLES ASSOCIES AUX SOINS (EIAS)	
S+MS	Le signalement des EIAS
S+MS	Mettre en œuvre des CREX et des RMM

Si vous souhaitez une formation ou un accompagnement au sein de votre établissement ou de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr ou 04 72 11 54 60

Retrouvez l'ensemble des parcours et accompagnements du **Sanitaire** et **Médico-Social** en ligne : www.ceppraal-sante.fr | Nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr ou 04 72 11 54 60

Déployer les outils du travail en équipe

Objectifs :

- Connaître les dimensions du travail en équipe
- Connaître les compétences relationnelles nécessaires pour un bon fonctionnement en équipe et savoir les mettre en œuvre

Pédagogie :

Une approche active et dynamique avec un contenu théorique qui vient en soutien de temps d'ateliers en sous-groupes et de mises en situations. L'expérience des participants et les meilleures pratiques du groupe viendront faciliter l'apprentissage.

Contenu :

- **Les dimensions du travail en équipe**

Atelier : « Serious games »

- **La simulation pour améliorer les compétences relationnelles**

Atelier : simulation relationnelle

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Coordonnateurs de la gestion des risques ou faisant fonction, cadre de santé, responsable qualité, gestionnaire des risques.

Pré-requis : aucun

Formateurs

Pierre Achache, urgentiste
Thierry Quesnel, chirurgien
Cyrille Colin, médecin
Claire Chabloz, médecin

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Etre votre facilitateur (programme PACTE)

Objectifs :

- Connaître les composantes du travail en équipe
- Etre capable de déployer dans son établissement le programme PACTE (Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe) et les outils d'amélioration du travail en équipe proposé par la HAS

Contenu :

Le formateur du CEPPRAAL est votre facilitateur. Il vous accompagne dans la mise en œuvre du projet PACTE :

- aide lors du choix du projet et de l'équipe
- animation du (ou des) séance(s) de CRM Santé pour établir le diagnostic
- aide à l'interprétation des résultats des enquêtes culture sécurité
- accompagnement pour le choix des outils à déployer
- formation à l'utilisation de ces outils

Des points réguliers sont proposés au comité de pilotage du projet.

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Tout professionnel de santé

Pré-requis : accepter de s'engager dans le projet PACTE de la HAS

Formateurs

Claude Vacca, chirurgien

Thierry Quesnel, chirurgien

Claire Chabloz, médecin, directeur médical du CEPPRAAL

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPPRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Animer un CRM Santé dans votre établissement

Objectifs :

- Etablir un diagnostic partagé des forces et des faiblesses de l'équipe
- S'engager sur quelques objectifs d'amélioration qui font consensus

Pédagogie :

Analyse de cas et réflexion collective sur l'identification des problèmes et actions à mettre en œuvre pour progresser.

Partage d'expérience

Contenu :

Les formateurs du CEPPRAAL accompagnent l'équipe qui s'engage dans le CRM Santé dans l'élaboration de son diagnostic de ses forces et de ses faiblesses.

A travers des cas pratiques, les professionnels sont amenés à réfléchir sur le fonctionnement de leur équipe sur les dimensions suivantes : la communication inter-professionnelle, la communication avec le patient, la coopération, la capacité à porter l'alerte et la gestion du stress et de l'urgence.

Les échanges sont animés par les formateurs du CEPPRAAL.

Durée d'une séance : 4h. Selon la taille des équipes, plusieurs séances peuvent être nécessaires.

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Tout professionnel de santé

Pré-requis : multi-professionnalité à chaque séance

Implication d'au moins 80% des membres de l'équipe

Avoir un objectif commun d'amélioration

Formateurs

Claude Vacca, chirurgien

Thierry Quesnel, chirurgien

Claire Chabloz, médecin, directeur médical du CEPPRAAL

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPPRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Formaliser son projet d'établissement

Objectifs :

- Formaliser le projet d'établissement de sa structure,
- Mettre en place un système d'amélioration permanent de la qualité et de la sécurité des soins,
- Répondre à la réglementation.

Pédagogie :

Soutenir l'élaboration du projet d'établissement

Contenu :

- **Une présence sur site du CEPPRAAL, sur une période à définir en fonction de la taille de la structure, pour apporter son aide méthodologique à la démarche d'élaboration du projet d'établissement :**
 - Etat des lieux de l'organisation de la structure
 - Constitution d'un groupe projet (comité de pilotage et groupes de travail) et définition des missions
 - Aide à l'animation des groupes de travail en charge de rédiger les différents projets (projet de soins, projet médical, projet logistique, projet animation etc.)
 - Définition d'axes d'amélioration en cohérence avec les orientations stratégiques de la direction, les orientations nationales, régionales, départementales et les recommandations de l'ANESM
 - Elaboration d'un plan d'amélioration qualité et sécurité adapté à la structure
 - Déploiement et suivi des actions d'amélioration
- **Une mission de conseil et d'expertise :**
 - L'intervention du CEPPRAAL sur site garantit la dimension participative de la démarche. Comité de pilotage et groupes de travail sont constitués de manière à favoriser une implication pluridisciplinaire.

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Directeurs, médecins coordonnateurs, cadres responsables de service, psychologue, animateurs, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche.

Pré-requis : aucun

Formateurs

Laurent Beaumont, ingénieur qualité
Monique Cros, directeur d'établissement
Sophie Misserey, responsable qualité
Christine Morel, directrice médicale et qualité
Dany Caillet, directeur des soins infirmiers
Marie-Thérèse Besson, directeur d'établissement

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Outils et méthodes managériales pour l'amélioration de la sécurité des soins

Objectifs :

- comprendre la notion de culture de sécurité
- connaître les outils de mesures de la culture de sécurité
- savoir réaliser une mesure de la culture de sécurité dans son établissement
- connaître et pouvoir utiliser dans son établissement un arbre décisionnel du niveau de responsabilité des professionnels impliqués dans un évènement indésirable

Pédagogie :

Une approche active et dynamique avec un contenu théorique qui vient en soutien de temps d'ateliers en sous-groupes et de mises en situations. L'expérience des participants et les meilleures pratiques du groupe viendront faciliter l'apprentissage.

Contenu :

- La notion de culture de sécurité
- Les outils de mesures de la culture de sécurité

Atelier : lire et interpréter une mesure, puis proposer un plan d'action

- La culture équitable

Atelier : utiliser un arbre de décision du niveau de responsabilité des professionnels impliqués

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Coordonnateur de la gestion des risques ou faisant fonction, cadre de santé, responsable qualité, gestionnaire des risques, directeurs d'établissement.

Pré-requis : aucun

Formateurs

Philippe Michel, médecin
Claire Chabloz, médecin

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Etre pilote de processus

Objectifs :

- Connaître les missions des pilotes de processus
- Faire le lien avec les autres démarches qualité-gestion des risques de l'établissement
- Utiliser son processus comme outil de management par la qualité au quotidien
- Communiquer et impliquer son équipe

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. La formation alterne apports théoriques, retours d'expérience et examens de cas pratiques.

Contenu :

- **Les missions du pilote de processus**
- **Mettre en œuvre une analyse de processus et l'utiliser au quotidien comme outil de management par la qualité**
 - Rappels courts sur la méthodologie de l'analyse de processus
 - La place de l'analyse de processus dans les démarches qualité-gestion des risques.
 - o Faire le lien avec les démarches qualité-gestion des risques de son établissement.
 - o Savoir utiliser les données de ces démarches pour piloter son processus
 - Faire vivre et suivre son processus : choix des indicateurs, communication
- **Communiquer et impliquer son équipe : les bases du management d'équipe**
 - Principes de gestion de groupe
 - Outils de communication

Ateliers :

- Elaborer sa fiche de mission
- Utiliser des outils de communication

Durée : sur mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : pilotes de processus

Pré-requis : connaître les bases de la méthodologie de l'analyse de processus

Formateurs

Claude Vacca, chirurgien

Thierry Quesnel, chirurgien

Nelly Reveillard, ingénieur qualité

Nathalie Notter, cadre de santé responsable qualité

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPPRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Retrouvez l'ensemble des parcours et accompagnements du **Sanitaire** et **Médico-Social** en ligne :
www.ceppraal-sante.fr | Nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr ou 04 72 11 54 60

Etre pilote de processus

Objectifs :

- Connaître les missions des pilotes de processus
- Faire le lien avec les autres démarches qualité-gestion des risques de l'établissement
- Utiliser son processus comme outil de management par la qualité au quotidien
- Communiquer et impliquer son équipe

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. La formation alterne apports théoriques, retours d'expérience et examens de cas pratiques.

Contenu :

- **Les missions du pilote de processus**
- **Mettre en œuvre une analyse de processus et l'utiliser au quotidien comme outil de management par la qualité**
 - Rappels courts sur la méthodologie de l'analyse de processus
 - La place de l'analyse de processus dans les démarches qualité-gestion des risques.
 - o Faire le lien avec les démarches qualité-gestion des risques de son établissement.
 - o Savoir utiliser les données de ces démarches pour piloter son processus
 - Faire vivre et suivre son processus : choix des indicateurs, communication
- **Communiquer et impliquer son équipe : les bases du management d'équipe**
 - Principes de gestion de groupe
 - Outils de communication

Ateliers :

- Elaborer sa fiche de mission
- Utiliser des outils de communication

Durée : sur mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : pilotes de processus

Pré-requis : connaître les bases de la méthodologie de l'analyse de processus

Formateurs

Claude Vacca, chirurgien

Thierry Quesnel, chirurgien

Nelly Reveillard, ingénieur qualité

Nathalie Notter, cadre de santé responsable qualité

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPBRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à cinq jours ouvrés avant le jour de la formation.

Mettre en œuvre des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

Objectifs :

- Comprendre le contexte institutionnel et hospitalier dans lequel s'inscrit l'EPP
- Acquérir les compétences pour développer une EPP
- Identifier les thèmes d'amélioration des pratiques professionnelles
- Connaître les différentes méthodologies d'évaluation des pratiques professionnelles et les mettre en œuvre
- Définir et mettre en œuvre les actions d'amélioration des pratiques professionnelles ; les évaluer.

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. Cette approche active et dynamique vient en soutien de temps d'échanges et de mises en situations. L'expérience des participants et les meilleures pratiques du groupe viendront faciliter l'apprentissage.

Contenu :

- **Les principes de l'EPP**
 - Le contexte national : EPP / DPC / certification,
 - Les grands principes de l'EPP : choix du thème, des références, de la méthode, conduire et suivre les actions d'amélioration,
- **Mettre en œuvre les méthodes de l'EPP**
 - Audit clinique
 - Revue de pertinence des soins
 - Chemin clinique
 - Patient traceur
 - Suivi d'indicateurs

Ateliers : (selon le choix du groupe)

- Réalisation d'une grille d'audit ou de revue de pertinence
- Construction d'un indicateur
- Construction d'un chemin clinique.

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Cadres responsables de service, médecins coordonnateurs, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche.

Pré-requis : aucun

Formateurs

Thierry Quesnel, chirurgien
Claude Vacca, chirurgien
Estelle Philippon, responsable qualité
Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Mettre en œuvre des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

Objectifs :

- Comprendre le contexte institutionnel et hospitalier dans lequel s'inscrit l'EPP
- Acquérir les compétences pour développer une EPP
- Identifier les thèmes d'amélioration des pratiques professionnelles
- Connaître les différentes méthodologies d'évaluation des pratiques professionnelles et les mettre en œuvre
- Définir et mettre en œuvre les actions d'amélioration des pratiques professionnelles ; les évaluer.

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. Cette approche active et dynamique vient en soutien de temps d'échanges et de mises en situations. L'expérience des participants et les meilleures pratiques du groupe viendront faciliter l'apprentissage.

Contenu :

- **Les principes de l'EPP**
 - Le contexte national : EPP / DPC / certification,
 - Les grands principes de l'EPP : choix du thème, des références, de la méthode, conduire et suivre les actions d'amélioration,
- **Mettre en œuvre les méthodes de l'EPP**
 - Audit clinique
 - Revue de pertinence des soins
 - Chemin clinique
 - Patient traceur
 - Suivi d'indicateurs

Ateliers : (selon le choix du groupe)

- Réalisation d'une grille d'audit ou de revue de pertinence
- Construction d'un indicateur
- Construction d'un chemin clinique.

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Cadres responsables de service, médecins coordonnateurs, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche.

Pré-requis : aucun

Formateurs

Thierry Quesnel, chirurgien

Claude Vacca, chirurgien

Estelle Philippon, responsable qualité

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPPRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Formaliser son évaluation interne

Objectifs :

- Conduire l'évaluation interne de son établissement,
- Mettre en place un système d'amélioration permanent de la qualité et de la sécurité des soins.

Pédagogie :

Soutenir la mise en œuvre de l'évaluation interne

Contenu :

- **Accompagnement sur site des professionnels**
 - **Une présence sur site de l'Equipe Mobile Qualité, un jour par mois, sur une période de 4 à 8 mois, afin de :**
 - Soutenir la réalisation d'une évaluation interne facilitée par des outils optimisés (Référentiel répondant aux préconisations de l'ANESM),
 - Aider les professionnels dans la définition, le déploiement, le suivi et l'évaluation des actions d'amélioration regroupées dans un plan d'amélioration Qualité et Sécurité propre à chaque structure.
 - **Une mission de conseil et d'expertise :**
 - L'intervention de l'Equipe Mobile Qualité dans votre structure garantit la dimension participative de la démarche. Comité de pilotage et groupes de travail sont constitués de manière à favoriser l'implication de l'ensemble du personnel.
- **Mise à disposition d'un outil d'évaluation**
 - Version papier et plateforme informatique de saisie des données, cet outil, très facile d'utilisation, répond en tous points aux exigences de l'évaluation.

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Directeurs, cadres responsables de service, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche.

Pré-requis : aucun

Formateurs

Laurent Beaumont, ingénieur qualité
Monique Cros, directeur d'établissement
Sophie Misserey, responsable qualité
Christine Morel, directrice médicale et qualité
Dany Caillet, directeur des soins infirmiers
Marie-Thérèse Besson, directeur d'établissement

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Mettre en œuvre les évaluations par la méthode du patient traceur dans son établissement

Cette formation-action réunit les professionnels d'une (des) équipe(s) souhaitant développer une démarche d'évaluation par la méthode du patient traceur.

Objectifs :

- S'approprier la méthode d'évaluation du patient traceur
- S'approprier les grilles d'entretien
- Savoir mettre en œuvre la méthode du patient traceur dans son établissement

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. La mise en œuvre immédiate de la méthode sur la base d'un dossier patient de l'établissement permet une appropriation pratique

Contenu :

- **Connaître le contexte : la certification des établissements de santé**
- **Savoir mettre en œuvre la méthode dans son établissement**
 - L'organisation à mettre en place :
 - * rôle du management et des professionnels de terrain
 - * la planification
 - * les parcours patients : critères de choix
 - Les 8 étapes de la mise en œuvre : préparation de la réunion, choix du patient, rencontre du patient et/ou de ses proches, analyse du dossier en équipe, synthèse, définition des actions d'amélioration, mise en œuvre et suivi du plan d'actions, traçabilité/Archivage

Ateliers :

- Adaptation de la grille d'entretien à l'établissement
- Réalisation d'une évaluation à partir d'un dossier de l'établissement

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Equipe qualité, les professionnels des services souhaitant mettre en place de l'évaluation patient traceur : médecins, cadres, IDE, AS, rééducateurs....

Pré-requis : aucun

Formateurs

Thierry Quesnel, chirurgien
Claude Vacca, chirurgien
Nathalie Notter, cadre de santé
Laurent Beaumont, ingénieur qualité
Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPPRAAL
Flora Bagouet, chargée de mission CEPPRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Mettre en œuvre une démarche processus dans son établissement

Cette formation-action est à destination des pilotes de processus des établissements afin **d'acquérir la méthodologie de l'analyse de processus.**

Objectifs :

- Définir la notion de processus en établissement de santé
- Connaître les méthodes permettant de conduire une analyse de processus : chronologique ou PDCA
- S'approprier des outils de conduite d'une analyse de processus

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices.

Contenu :

- **Définitions : processus et approche processus**
- **Les processus essentiels dans un établissement de santé**
- **L'organisation à mettre en place**
 - Les acteurs : pilotage, groupes de travail
 - Planification – organisation des réunions
- **Les étapes de la démarche processus**
 - Décrire les processus
 - * Déterminer la pertinence des actions réalisées
 - * Décrire les modalités de gestion (management/pilotage)
 - * Décrire l'organisation professionnelle associée (supports)
 - Analyser les étapes
 - * Identifier les défaillances/dysfonctionnements possibles
 - * Identifier les risques consécutifs
 - * Evaluer la criticité des risques
 - Définir un plan d'actions

Ateliers :

- Description et cartographie d'un ou plusieurs processus de l'établissement
- Caractérisation des risques et de leur niveau de maîtrise à chaque étape

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Equipe qualité, pilotes de processus, membres des groupes de travail sur les processus

Pré-requis : aucun

Formateurs

Thierry Quesnel, chirurgien

Claude Vacca, chirurgien

Nathalie Notter, cadre de santé

Laurent Beaumont, ingénieur qualité

Nelly Reveillard, ingénieur qualité

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPPRAAL

Flora Bagouet, chargée de mission CEPPRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Retrouvez l'ensemble des parcours et accompagnements du **Sanitaire** et **Médico-Social** en ligne :

www.ceppraal-sante.fr | Nous contacter : contact@ceppraal-sante.fr ou 04 72 11 54 60

Accompagnement par un Equipier Mobile Qualité (EMQ)

Objectifs :

- Accompagner les professionnels de santé dans la mise en œuvre et le suivi des démarches qualité et sécurité via la mise à disposition d'un équipier mobile qualité
- Accéder à des connaissances et compétences mutualisées
- Faciliter la mise en œuvre de la réglementation et répondre aux obligations

Pédagogie :

Soutenir la mise en œuvre de l'amélioration continue de la qualité et sécurité des soins

Contenu :

Exemple d'un accompagnement type :

- **Préparation de l'accompagnement :**
 - **1^{ère} rencontre : directeur d'établissement et chargé de mission CEPPRAAL**
 - Présentation du CEPPRAAL
 - Présentation du fonctionnement du dispositif d'accompagnement « Equipe Mobile Qualité »
 - Identification des contacts au sein de l'établissement
 - Identification des besoins en matière d'accompagnement (audit)
 - **2^{ème} rencontre : directeur d'établissement, chargé de mission CEPPRAAL, équipier mobile qualité**
 - Présentation du bilan de l'état des lieux
 - Proposition d'un programme d'amélioration qualité
 - Validation conjointe du programme annuel
- **Mise en œuvre de l'accompagnement (1 jour par mois sur site et/ou à distance)**
- **Bilan du dispositif à 6 et 12 mois**

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Directeurs, cadres responsables de service, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche.

Pré-requis : aucun

Formateurs

Equipier mobile qualité

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Objectifs :

- Sensibiliser au risque d'erreur d'identité
- Acquérir les bonnes pratiques en matière d'identitovigilance
- Fiabiliser l'identification du patient/résident tout au long de sa prise en charge

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de partage d'expérience.

Contenu :

- **Définitions et enjeux juridiques**
- **La gestion des erreurs d'identité**
 - Les risques à chaque étape
 - Les bonnes pratiques à chaque étape :
 - * les règles de recueil
 - * les règles de saisie
 - * les règles de recherche
- **Les actions de prévention**
 - Evaluation : indicateurs, audits...
 - Signalement et analyse des événements indésirables liés à l'identitovigilance
 - Les solutions techniques et les méthodes innovantes
 - * bracelet
 - * biométrie

Ateliers :

- Mises en situation à partir de vidéos
- Quiz

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Professionnels de l'accueil administratif, des secteurs de soins, brancardiers, équipe qualité

Pré-requis : aucun

Formateurs

Jean-Michel Berthoux, cadre supérieur de santé

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Prévenir les Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Objectifs :

- Comprendre les risques psychosociaux et les enjeux
- Acquérir les méthodes et outils pour mener une démarche de prévention des RPS efficace
- Savoir intégrer les RPS dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Pédagogie :

La formation alterne apports théoriques et analyse de situations de travail

Contenu :

- **La santé au travail**
- **Les risques psychosociaux et leurs spécificités**
- **Le cadre réglementaire**
 - Circulaire du 20 mars 2014
 - Instruction DGOS du 17 décembre 2013
 - Accord-cadre du 22 octobre 2013
 - Circulaire du 23 décembre 2011
 - Code du travail (art. L.4121-1 et L.4121-2)
- **La démarche de prévention des risques psychosociaux**
 - Identification et analyse des RPS
 - Mesures de prévention et suivi
- **Le Document Unique : un outil de prévention des risques psychosociaux**

Ateliers : Analyse de situations et cas pratiques

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Professionnels impliqués dans la prévention des risques psychosociaux et la gestion du document unique d'évaluation des risques professionnels (personnel RH, services de santé au travail, membres du CHSCT, équipe qualité/gestion des risques etc.)

Pré-requis : aucun

Formateurs

Emilie Lassus, psychologue

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement de santé

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse,
- Connaître le processus de la prise en charge médicamenteuse,
- Connaître les risques et les moyens de maîtrise à chaque étape du processus,
- Appréhender les méthodes d'évaluation et d'analyse des risques utilisables.

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices.

Contenu :

- **Comprendre les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse**
 - Objectifs de la sécurisation,
 - Le processus « circuit du médicament »,
 - Référentiels juridiques et de bonnes pratiques,
 - Système de management de la prise en charge médicamenteuse,
 - Organisation de la prise en charge médicamenteuse.
- **Appréhender les méthodes d'évaluation et d'analyse des risques**
 - Notions d'iatrogénie médicamenteuse, d'erreurs médicamenteuses,
 - Les études nationales,
 - Identification du risque d'erreur à chaque étape de la prise en charge médicamenteuse,
 - Identification des principaux moyens de maîtrise à chaque étape.

Ateliers :

- Echanges et discussions autour d'erreurs et problématiques de l'établissement,
- Analyse d'évènements indésirables

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Tout professionnel des établissements de santé en lien avec le médicament

Pré-requis : aucun

Formateurs

Amandine Grain, pharmacien hospitalier
Blandine Vongkhoun, pharmacien
Nelly Reveillard, ingénieur qualité

Claude Vacca, chirurgien
Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPBRAAL
Flora Bagouet, chargée de mission CEPBRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse en Ehpad

Objectifs :

- Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques
- Identifier et renforcer ses connaissances en matière de sécurisation du circuit du médicament
- Appréhender les outils d'évaluation du circuit du médicament et les techniques permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse
- Contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. Cette approche active et dynamique vient en soutien de temps d'échanges et de mises en situations.

Contenu :

- Les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD
- L'approche processus du circuit du médicament
- Les erreurs médicamenteuses
- Mettre en œuvre une démarche de gestion des risques sur le médicament
- Les leviers pour améliorer la sécurité de la prise en charge en EHPAD

Ateliers : Cas pratiques à partir d'outils

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Pharmaciens, médecins, cadres responsables de service, soignant, équipe qualité

Pré-requis : aucun

Formateurs

Blandine Vongkhouné, pharmacien

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse en Ehpad

Objectifs :

- Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques
- Identifier et renforcer ses connaissances en matière de sécurisation du circuit du médicament
- Appréhender les outils d'évaluation du circuit du médicament et les techniques permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse
- Contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. Cette approche active et dynamique vient en soutien de temps d'échanges et de mises en situations.

Contenu :

- Les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD
- L'approche processus du circuit du médicament
- Les erreurs médicamenteuses
- Mettre en œuvre une démarche de gestion des risques sur le médicament
- Les leviers pour améliorer la sécurité de la prise en charge en EHPAD

Ateliers : Cas pratiques à partir d'outils

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Pharmaciens, médecins, cadres responsables de service, soignant, équipe qualité

Pré-requis : aucun

Formateurs

Blandine Vongkhoun, pharmacien

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse en Ehpad

Objectifs :

- Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques
- Identifier et renforcer ses connaissances en matière de sécurisation du circuit du médicament
- Appréhender les outils d'évaluation du circuit du médicament et les techniques permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse
- Contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. Cette approche active et dynamique vient en soutien de temps d'échanges et de mises en situations.

Contenu :

- Les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD
- L'approche processus du circuit du médicament
- Les erreurs médicamenteuses
- Mettre en œuvre une démarche de gestion des risques sur le médicament
- Les leviers pour améliorer la sécurité de la prise en charge en EHPAD

Ateliers : Cas pratiques à partir d'outils

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Pharmaciens, médecins, cadres responsables de service, soignant, équipe qualité

Pré-requis : aucun

Formateurs

Blandine Vongkhoun, pharmacien

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Accompagner le COMEDIMS

Objectifs :

- Apporter un regard extérieur sur le fonctionnement du COMEDIMS.
- Sensibiliser ses membres aux enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse

Contenu :

- Missions du COMEDIMS
- Comprendre les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
 - Objectifs de la sécurisation
 - Système de management de la prise en charge médicamenteuse
 - Organisation de la prise en charge médicamenteuse
 -
- Rôle du COMEDIMS dans le management de la prise en charge médicamenteuse
 - Lien avec les démarches qualité-gestion des risques de l'établissement
 - Suivi d'indicateurs
 -

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure, pendant un COMEDIMS

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Membres du COMEDIMS : médecins, pharmaciens, cadres de santé, responsables matério et pharmaco-vigilances...

Pré-requis : aucun

Formateurs

Claude Vacca, chirurgien
Amandine Grain, pharmacien hospitalier
Blandine Vongkhouné, pharmacien

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Améliorez l'expérience des résidents : la méthode Amppati

Objectifs :

- Comprendre les dimensions de l'expérience patient/résident et sa place dans la qualité des soins
- Apprendre une méthode d'évaluation et d'amélioration de l'expérience patient/résident,
- Etre capable de mettre en œuvre dans son établissement la méthode Amppati.

Pédagogie :

La méthode utilisée fait une large place aux échanges. La mise en situation permet aux participants de s'approprier les concepts et les outils proposés.

Contenu :

- **Qu'est-ce que l'expérience patient ?**
- **La méthode Amppati**
 - Les principes,
 - Les acteurs,
 - Les outils,
 - **Retour d'expérience** d'un établissement
- **L'écoute active, une attitude qui permet d'améliorer la qualité de l'écoute**
 - La communication,
 - Les techniques de l'écoute active.

Ateliers :

- Jeux de rôle et mises en situation

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Tout professionnel des établissements de santé

Pré-requis : aucun

Formateurs

Flora Bagouet, chargée de mission CEPBRAAL

Claire Chabloz, médecin

Lisette Bouvet-Burgat, psychologue

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Les outils de la bientraitance

Objectifs :

- Resituer la bientraitance dans une approche plus globale du patient
- Déployer de façon opérationnelle des actions en faveur de la bientraitance

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices.

Contenu :

- Définition opérationnelle de la bientraitance
- Stratégie de déploiement d'une politique de bientraitance
- Les outils de la bientraitance

Ateliers :

- Jeu : Sur le chemin de la bientraitance Requa MS
- Tester l'utilisation d'un outil au choix des participants
- Discussion autour d'un cas

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Tout professionnel des établissements de santé

Pré-requis : aucun

Formateurs

Dany Caillet, directeur des soins infirmiers

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Les droits des patients et résidents en fin de vie

Objectifs :

- Connaître les textes qui régissent les droits des patients en fin de vie
- Connaître et savoir mettre en place des outils permettant de respecter les droits des patients en fin de vie en particulier en termes de :
 - Information
 - Directives anticipées
 - Personne de confiance

Pédagogie :

Une approche active et dynamique avec un contenu théorique qui vient en soutien de temps d'échanges.

Contenu :

- Les textes réglementaires et recommandations de bonnes pratiques encadrant les droits des patients en fin de vie.
 - Les directives anticipées
 - La Personne de confiance
 - La décision collégiale
- Comment aborder les directives anticipées avec un patient ?
 - Cas cliniques apportés par les formateurs
 - Support vidéo
 - Cas cliniques apportés par les participants
- Comment évaluer l'accès aux droits des patients dans sa structure ?
 - Méthodologie
 - Exemple d'un audit sur la traçabilité des droits des patients

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Tout professionnel des établissements sanitaires et médico-sociaux

Pré-requis : aucun

Formateurs

Marilène Filbet, médecin

Elise Perceau, médecin

Murielle Ruer, infirmière

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation en matière de droits des patients/résidents
- Analyser les responsabilités des professionnels
- Adopter des pratiques respectueuses de ces droits

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices. La formation alterne apports théoriques, retours d'expérience et examens de cas pratiques.

Contenu :

- **L'environnement juridique des établissements de santé**
 - Bilan de la loi du 4 mars 2002
 - Loi santé du 26 janvier 2016 et décret du 1er juin 2016
 - Les facteurs à l'origine de l'évolution juridique des droits des patients
- **Les droits fondamentaux de la personne**
 - Le respect de la dignité et de la vie privée,
 - La liberté d'aller et venir,
 - La liberté religieuse,
 - Le libre choix,
 - La non-discrimination dans la prise en charge
- **Les droits et la responsabilité du patient**
 - Le droit à l'information
 - Le consentement, le droit de consentir ou de refuser les soins
 - L'accès au dossier médical
 - La personne de confiance
 - Le respect de la fin de vie
 - La bientraitance
- **Le secret professionnel et ses évolutions**
 - La confidentialité
 - Le secret professionnel partagé
 - La violation du secret professionnel
- **Les voies de recours des patients/résidents**
- **Le contrôle de la qualité et de la prise en charge**
 - La commission des usagers / le conseil de la vie social
 - La représentation des usagers dans le système de santé
 - Le droit à la réclamation

Ateliers : discussion autour de cas pratiques. Analyses de pratiques.

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Tout professionnel des établissements sanitaires et médico-sociaux : médecins, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, directeurs, responsable qualité

Pré-requis : aucun

Formateurs

Vanessa Vitte, juriste

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPBRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Dossier de la personne accueillie ou accompagnée dans les établissements sociaux et médico-sociaux

Objectifs :

- Maîtriser les règles de gestion du dossier de la personne accueillie ou accompagnée afin de répondre aux exigences qualité

Pédagogie :

La formation alterne apports théoriques et examens de cas pratiques.

Contenu :

- Dossier du résident
- Contenu du dossier
- Gestion du dossier
- Accès au dossier médical
- Evaluation du dossier

Ateliers : Témoignages et Discussion autour d'un cas pratique

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Personnels des admissions, d'encadrement, soignants, médecins coordonnateurs, personnels référents droits des usagers

Pré-requis : aucun

Formateurs

Nathalie Notter, cadre de santé

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure

Mettre en œuvre des comités de retour d'expérience (CREX) ou des Revues de Morbi-Mortalité (RMM)

Objectifs :

Ce programme permet aux équipes de terrain de mettre en place et faire vivre leurs CREX ou leurs RMM grâce à un appui et à la connaissance de la méthodologie, ses risques et ses leviers.

Pédagogie :

La pédagogie repose sur une formation interactive avec une partie cognitive d'acquisition des connaissances et une partie de mise en pratique immédiate sous forme d'ateliers et /ou d'exercices.

La formation alterne apports théoriques, retours d'expérience et examens de cas pratiques.

Contenu :

- **Formation à la mise en œuvre des CREX et des RMM**

- Positionner le CREX/la RMM dans la démarche de gestion des risques
- Comprendre l'intérêt et la pertinence de la démarche
- Connaître la méthodologie mise en place
 - * Piloter et formaliser le CREX/ la RMM :
Intérêt et organisation d'un CREX/ d'une RMM,
Conditions de bon fonctionnement et pérennisation du CREX/de la RMM,
Charte de bon fonctionnement,
 - * Bilan d'activités – Plan d'actions,
 - * Conduite du changement et communication,
 - * Présenter et mettre à disposition des outils : règlement intérieur, compte-rendu, rapport d'analyse...
 - * Présenter une méthode d'analyse systémique : ALARM, ORION ...

Atelier : analyse d'évènement indésirable, en groupe, à partir de 1 ou 2 cas concrets.

- **Accompagner les équipes lors de la mise en œuvre des CREX/RMM**

- Relecture des documents de formalisation : règlement intérieur, modèle de compte-rendu et de rapport d'activité,
- Accompagnement de la première réunion du CREX/RMM : sélection du cas et plan d'action,
- Retour sur le déroulement de la première réunion du CREX/RMM.

Ce programme est adaptable, selon vos besoins.

Durée : sur-mesure

Groupe de 5 à 15 personnes

Public cible : Tous professionnels de santé, équipe qualité

Pré-requis : aucun

Formateurs

Thierry Quesnel, chirurgien

Claude Vacca, chirurgien

Jean-Michel Berthoux, Cadre supérieur de santé

André Lecoanet, médecin

Claire Chabloz, médecin

Perrine Van Straaten, chargée de mission CEPBRAAL

Flora Bagouet, chargée de mission CEPBRAAL

Prix Nous consulter. Proposition établie sur mesure



Renseignements et inscription : CEPPRAAL

162 avenue Lacassagne - Bâtiment A - 7^e étage - 69424 Lyon cedex 03
contact@ceppraal-sante.fr / Tél. : 04.72.11.54.60 / Fax.: 04.72.11.54.68

Bulletins d'inscription téléchargeables sur le site Internet
www.ceppraal-sante.fr page Activités/programme



Formations inter et intra
DPC

Conseil, Appui
Méthodologie



Groupes de travail

Diagnostic
Evaluation



Partage
d'expériences

Accompagnements
EPP

